

Guide de l'affectation – Entrée en sixième dans un collège public de Nouvelle-Calédonie

PROCEDURES D'AFFECTATIONS ET D'INSCRIPTIONS
RENTREE 2025

Table des matières

Principes généraux d'affectation en sixième - Sectorisation et dérogation	3
I – La sectorisation.....	3
II – Le traitement des dérogations	3
Procédure d'affectation fiche de liaison – Etablissements publics de la province Sud	5
I - Formulation des vœux d'affectation émis par les parents.....	5
II - Récupération des fiches d'admission et saisie des vœux d'affectation.....	5
III – Traitement des demandes de dérogation.....	5
IV – Résultats de l'affectation et inscriptions administratives.....	6
Procédure d'affectation POESIE – Etablissements publics de la province des Iles et de la province Nord	7
I – Formulation des vœux d'affectation émis par les parents	7
II - Récupération des fiches d'admission et saisie des vœux d'affectation.....	7
III – Saisie de la décision du conseil de cycle	7
IV – Traitement des demandes de dérogation	7
V – Résultats de l'affectation et inscriptions administratives	8
Procédure d'affectation POESIE – Elèves de l'UEP NC, de la DDEC et de la FELP venant dans le public	9
I – Formulation des vœux d'affectation émis par les parents	9
II - Récupération des fiches d'admission et saisie des vœux d'affectation.....	9
III – Saisie de la décision du conseil de cycle	9
IV – Résultats de l'affectation et inscriptions administratives.....	9
Cas particuliers	10
Calendrier de l'affectation	11
Bourail - Collège Louis-Léopold DJIET	13
Canala - Collège de Canala et GOD de Kouaoua	14
Dumbéa - Collège Apogoti	15
Dumbéa - Collège d'Auteuil - Edmée VARIN	16
Dumbéa - Collège de Dumbéa-sur-Mer	17
Dumbéa - Collège de Katiramona Jean Fayard	18
Dumbéa - Collège de Koutio Francis Carco	19
Hienghène - Collège Pai-Kaleone	20
Houaïlou - Collège de Wani	21
Koné - Collège de Koné	22

Koné - Collège de Païamboué	23
Koumac - Collège de Koumac	24
La Foa - Collège Théodore Kawa Braïno	25
Lifou - Collège Laura Boula et GOD de Mou	26
Maré - Collège de La Roche	27
Maré - Collège de Tadine	28
Mont-Dore - Collège de Boulari	29
Mont-Dore - Collège de Plum	30
Nouméa - Collège de Kaméré	31
Nouméa - Collège de Magenta	32
Nouméa - Collège de Normandie	33
Nouméa - Collège de Tuband	34
Nouméa - Collège des Portes de Fer	35
Nouméa - Collège Georges Baudoux	36
Nouméa - Collège Jean Mariotti	37
Ouégoa - Collège de Ouégoa	38
Ouvéa - Collège Shéa Tiaou	39
Païta - Collège Gabriel Païta (Païta Nord)	40
Païta - Collège Louise Michel	41
Poindimié - Collège Raymond Vauthier	42
Poya - Collège Essau Voudjo	43
Thio - Collège La colline	44
Yaté - Collège de Yaté	45

PREAMBULE

En concertation avec chacune des provinces et en tenant compte des contraintes de chacun, nous organiserons la gestion des élèves des classes de CM2 vers leur collège de secteur comme suit :

- En province Sud, la procédure sera dite "manuelle" et accompagnée à la base de fiches de liaison.
- Pour la province Nord et la province des îles Loyauté, ainsi que les écoles privées sous contrat : l'application POESIE continuera à être utilisée.

Principes généraux d'affectation en sixième - Sectorisation et dérogation

I – La sectorisation

L'affectation dans les collèges publics est réalisée d'après la sectorisation de l'élève. Selon les arrêtés en vigueur, pour toutes les écoles publiques, le collège public de secteur est identifié en fonction du domicile des parents.

La sectorisation sur la commune de Dumbéa a été modifiée sur l'arrêté n°2024-1497/GNG du 7 août 2024.

Attention, sont sectorisés sur le collège Jean Fayard (Katiramona), les élèves des familles résidant dans les lotissements trois vallées, pétroglyphes, les fougères, les villas d'Elba, Octove Rolland, Durango ainsi que le long de la route territoriale de Katiramona (cf. arrêté n°2022-2043/GNC du 31 août 2022).

L'élève se verra proposé par défaut une place dans un établissement disponible le plus proche de son domicile dès lors que :

- l'établissement de secteur a atteint sa capacité d'accueil ;
- la demande de dérogation ne peut pas être satisfaite ;
- l'établissement de secteur n'a pas été renseigné dans la fiche élève POESIE ou que la fiche de liaison province sud n'a pas été complétée.

Toutes les affectations seront enregistrées à concurrence des places disponibles de l'établissement de secteur, en fonction de sa capacité réelle d'accueil.

II – Le traitement des dérogations

Les demandes de dérogation relèvent d'un ordre de priorité et ne peuvent être accordées que dans la limite des places disponibles, après admission des élèves relevant de droit du secteur géographique du collège. Un vœu de secours dans l'établissement de secteur est obligatoire afin de sécuriser l'affectation.

Les justificatifs doivent être présentés au directeur de l'école et téléchargés dans POESIE pour les élèves scolarisés dans un établissement public en province Nord et province des Iles et pour les élèves scolarisés dans le privé sous contrat. Pour les élèves scolarisés en province Sud, les pièces justificatives doivent être fournies au directeur d'école qui les fera remonter à la DESA par l'intermédiaire de la DERES.

Les demandes relèvent de **5 critères correspondant au rang de priorité** :

- 1. Situation de handicap** : reconnaissance C.E.J.H (validée ou en cours) ;
- 2. Prise en charge médicale** importante et nécessitant une proximité avec l'établissement demandé : sur certificat médical ;
- 3. Fratrie**, si scolarisée dans l'établissement en 5^e ou 4^e : livret de famille à joindre et certificat de scolarité ;
- 4. Domicile en limite de secteur** géographique d'un établissement ;
- 5. Autres motifs à caractère social exceptionnel** et selon avis motivé des services concernés

Toutes les demandes pour convenances personnelles doivent être exceptionnelles et adressées au directeur d'école par courrier motivé et argumenté.

Les parcours scolaires particuliers (sport-études, CHAM Musique, SIA) sont soumis à une sélection, les listes validées sont envoyées aux directeurs d'école.

➤ Les parcours scolaires particuliers : **sports-études / CHAM musique, SIA**

Seuls les élèves répondant aux critères de sélection propres à chaque domaine **et ayant été retenus sur les listes validées et remontées par les inspecteurs de spécialités**, pourront intégrer les établissements repérés (cf. convention sports-études à paraître).

Dénomination	Activité pratiquée (pour les sport-études)	Etablissement disposant de ce parcours
Sport-études	Voile Cyclisme Squash Natation Tennis de table Golf	Magenta
	Karaté Natation (Pôle Espoir) Hand-Ball	Edmée Varin
CHAM musique	Technique vocale	Baudoux
SIA - Section Internationale Australienne		Tuband Dumbéa sur Mer

Procédure d'affectation fiche de liaison – Établissements publics de la province Sud

I - Formulation des vœux d'affectation émis par les parents

1) Préparation de la fiche d'admission en 6^e

La direction de l'éducation et de la réussite de la province Sud (DERES) établit un publipostage indiquant pour chaque enfant de CM2 :

- L'état civil
- l'adresse connue des parents,
- l'école fréquentée
- le collège de secteur (correspondant à l'adresse connue)
- un cadre dédié à l'actualisation de l'adresse de résidence, en cas de changement de résidence récent, un justificatif de domicile sera demandé
- un cadre dédié aux demandes de dérogation (avec précision des justificatifs à fournir).

Cette procédure ne concerne pas les demandes d'orientation et d'affectation vers un EGPA ou une ULIS.

2) Distribution des fiches d'admission à transmettre aux parents :

Les directeurs d'école distribuent les documents aux familles et collectent les feuilles réponses accompagnées des éventuels justificatifs.

Pendant la période définie dans le calendrier annexé, liberté est laissée aux directeurs d'école de s'organiser pour effectuer les opérations relatives à la récupération des fiches de vœux d'affectation.

Attention, en cas de demande de dérogation, et afin de sécuriser l'affectation de l'élève, le collège de secteur sera considéré en deuxième vœu.

II - Récupération des fiches d'admission et saisie des vœux d'affectation

La DERES récupère auprès des directeurs d'école l'ensemble des documents remontés par les familles et effectue une saisie des vœux des parents sur un fichier excel.

Le fichier excel comprenant l'ensemble des élèves montants en sixième ainsi que les documents relatifs aux demandes de dérogation et aux changements d'adresse sont transmis par la DERES à la division des élèves, de la scolarité et de l'affectation (DESA)

III – Traitement des demandes de dérogation

Commission de dérogation à l'entrée en 6^e : le lundi 4 novembre 2024

La commission a comme objectif d'examiner puis de valider les demandes de dérogation, dans le respect de la carte de sectorisation, de l'ordre de priorité et de l'équilibre territorial des structures. Elle est présidée par le vice-recteur, directeur général des enseignements, ou son représentant.

En amont de cette commission, une enquête préparatoire sera réalisée auprès de chaque collège avec le nombre d'entrants, d'entrants potentiels et sortants potentiels. A cette occasion, le directeur de collège devra faire remonter les nouveaux entrants non présents sur les listes.

IV – Résultats de l'affectation et inscriptions administratives

Il est important que le calendrier soit harmonisé en ce qui concerne les dates d'inscription. **Les collèges attendront la date du 8 novembre 2024** et la publication officielle des affectations avant de procéder à l'inscription administratives des élèves.

À l'issue de la commission de dérogation les résultats sont mis à disposition des collèges et des écoles, **le vendredi 8 novembre 2024 à midi** :

- Les principaux de collège reçoivent la liste définitive des élèves ;
- Les directeurs d'école reçoivent au travers de la DERES les collèges d'affectation de chacun des élèves.

Procédure d'affectation POESIE – Etablissements publics de la province des Iles et de la province Nord

I – Formulation des vœux d'affectation émis par les parents

1) Préparation de la fiche d'admission en 6^e

Il appartient au directeur d'école d'indiquer le secteur qui déterminera l'affectation de l'élève dans l'application POESIE, à savoir :

- l'adresse connue des parents,

La proposition d'orientation de l'élève en 6^e SEGPA. : Cette décision fait l'objet d'un traitement particulier à l'appui de la circulaire du 23 mai 2018 toujours en vigueur.

2) Impression des fiches d'admission à transmettre aux parents

L'édition est triée par classe et par ordre alphabétique des élèves. Un document vierge est téléchargeable à partir de la page d'accueil de POESIE, notamment pour les élèves primo arrivants.

Pendant la période définie dans le calendrier annexé, liberté est laissée aux directeurs d'école de s'organiser pour effectuer les opérations relatives à la formulation des vœux d'affectation. Cependant, en cas de demande de dérogation, et afin de sécuriser l'affectation de l'élève, un vœu dans le collège de secteur est obligatoire.

II - Récupération des fiches d'admission et saisie des vœux d'affectation

L'affectation en 6^e doit être largement anticipée afin d'organiser au mieux les opérations et d'offrir à chaque élève le plus rapidement, une place en 6^e ou le cas échéant un redoublement. Il s'agit d'une démarche qualitative à destination des élèves et des familles. C'est pourquoi il vous sera demandé de positionner les élèves avant la tenue des conseils de cycle sur POESIE et de pouvoir corriger les rares écarts demandés avant la procédure.

III – Saisie de la décision du conseil de cycle

Il appartient au directeur d'école de :

- ✓ saisir la décision dans l'application POESIE et de préciser les perspectives d'adaptation en sixième ;
- ✓ imprimer les documents de décision du conseil de cycle et les remettre aux parents ;
- ✓ informer la DESA (desa@ac-noumea.nc) du nom de(s) élève(s) maintenu(s) en CM2.

IV – Traitement des demandes de dérogation

Les principaux de collège prennent connaissance via POESIE de la liste des élèves ayant sollicité une intégration dans l'établissement.

On distingue :

- 1. les élèves entrants** : élèves relevant du secteur ;
- 2. les élèves entrants « potentiels »** : élèves ne relevant pas du secteur et ayant formulé une demande de dérogation pour rejoindre l'établissement.
- 3. les élèves sortants « potentiels »** : élèves relevant du secteur et ayant formulé une demande de dérogation pour rejoindre un autre établissement public ou privé. Aucun avis à émettre (cf. page 2 « les demandes de dérogation »).

V – Résultats de l'affectation et inscriptions administratives

Il est important que le calendrier soit harmonisé en ce qui concerne les dates d'inscription. **Les collèges attendront la date du 8 novembre 2024** et la publication officielle des affectations avant de procéder à l'inscription administratives des élèves.

À l'issue de la commission de dérogation les résultats sont mis à disposition des collèges et des écoles, **le vendredi 8 novembre 2024 à midi** :

- Les principaux de collège reçoivent la liste définitive des élèves ;
- Les directeurs d'école reçoivent une liste avec les collèges d'affectation de chacun des élèves.

Procédure d'affectation POESIE – Elèves de l'UEP.NC, de la DDEC et de la FELP venant dans le public

I – Formulation des vœux d'affectation émis par les parents

1) Préparation de la fiche d'admission en 6^e

Il appartient au directeur d'école d'indiquer le secteur qui déterminera l'affectation de l'élève dans l'application POESIE, à savoir :

- l'adresse connue des parents,

La proposition d'orientation de l'élève en 6^e SEGPA. : Cette décision fait l'objet d'un traitement particulier à l'appui de la circulaire du 23 mai 2018 toujours en vigueur.

2) Impression des fiches d'admission à transmettre aux parents

L'édition est triée par classe et par ordre alphabétique des élèves. Un document vierge est téléchargeable à partir de la page d'accueil de POESIE, notamment pour les élèves primo arrivants.

Pendant la période définie dans le calendrier annexé, liberté est laissée aux directeurs d'école de s'organiser pour effectuer les opérations relatives à la formulation des vœux d'affectation. Cependant, en cas de demande de dérogation, et afin de sécuriser l'affectation de l'élève, un vœu dans le collège de secteur est obligatoire.

II - Récupération des fiches d'admission et saisie des vœux d'affectation

Les directeurs d'école mettront toutes les pièces justificatives relatives soit au collège de secteur (justificatif de domicile), soit au collège demandé en dérogation (justificatifs en fonction du motif invoqué).

L'affectation en 6^e doit être largement anticipée afin d'organiser au mieux les opérations et d'offrir à chaque élève le plus rapidement, une place en 6^e ou le cas échéant un redoublement.

Il s'agit d'une démarche qualitative à destination des élèves et des familles. C'est pourquoi il vous sera demandé de positionner les élèves avant la tenue des conseils de cycle sur POESIE et de pouvoir corriger les rares écarts demandés avant la procédure.

III – Saisie de la décision du conseil de cycle

Il appartient au directeur d'école de :

- ✓ saisir la décision dans l'application POESIE et de préciser les perspectives d'adaptation en sixième ;
- ✓ imprimer les documents de décision du conseil de cycle et les remettre aux parents ;
- ✓ informer la DESA (desa@ac-noumea.nc) du nom de(s) élève(s) maintenu(s) en CM2.

IV – Résultats de l'affectation et inscriptions administratives

À l'issue de la commission de dérogation les résultats sont mis à disposition des collèges et des écoles, **le vendredi 8 novembre 2024 à midi** :

- Les principaux de collège reçoivent la liste définitive des élèves ;
- Les directeurs d'école reçoivent une liste avec les collèges d'affectation de chacun des élèves.

Cas particuliers

Élèves issus de l'enseignement public souhaitant rejoindre le privé

L'inscription dans un établissement privé sous contrat relève de la décision de son directeur. Il revient aux familles de faire les démarches nécessaires auprès de l'établissement souhaité, en amont de la procédure. L'inscription sera provisoire et précisée « inscription sous réserve de passage en classe de sixième ». Ce type de vœux sera spécifié au travers de l'application POESIE pour les élèves de la province Nord et de la province des Iles. Il sera indiqué sur le formulaire de liaison pour les élèves de la province Sud. La liste des élèves des écoles publiques de la province Sud sera envoyée à chaque établissement concerné.

Élèves issus de l'enseignement privé hors contrat ou instruits dans la famille

Les intéressés s'adresseront directement au chef d'établissement du collège de secteur. Il appartiendra à ce dernier de s'assurer des acquis dans les apprentissages et de la capacité de l'élève de poursuivre la fin du cycle 3 en 6^e.

Dans le cas où la famille demanderait un collège par dérogation, le collège de secteur relaiera la demande de dérogation avec les pièces justificatives à la DESA.

Élèves arrivant en Nouvelle-Calédonie :

La Nouvelle-Calédonie accueille régulièrement et durant toute l'année de nouveaux arrivants de provenances diverses.

Dans la majorité des cas, les familles nouvellement arrivées sont issues de métropole ou d'une académie d'Outre-mer présentant un décalage de calendrier scolaire. Dans tous les cas, l'élève est autorisé à poursuivre son parcours sur le niveau dont il est issu dans son établissement de secteur (si les capacités d'accueil le permettent).

Toutefois, à la demande de la famille, l'élève sera autorisé à poursuivre son parcours dans le niveau supérieur si les conditions suivantes sont remplies :

- L'élève a suivi au moins deux trimestres dans le niveau d'origine.
- Attestation du directeur d'école ou chef d'établissement d'origine de l'aptitude de l'élève à poursuivre dans le niveau supérieur à son arrivée en Nouvelle-Calédonie.
- La famille sera ensuite dirigée vers son établissement de secteur.
- Le directeur d'établissement d'accueil après analyse des acquis pédagogiques et au regard des pièces fournies par la famille, valide la démarche et propose d'inscrire l'élève dans son établissement.

Si les capacités d'accueil sont atteintes, la famille sera dirigée vers la DESA pour une proposition d'affectation dans l'établissement le plus proche. Le directeur, de l'établissement d'accueil désigné, inscrit l'élève dans son établissement.

Élèves souhaitant faire une demande d'instruction à domicile

La famille devra contacter la DESA au travers de l'adresse cned@ac-noumea.nc pour toutes demandes d'instruction en famille (IEF) ou d'enseignement à distance (CNED libre et CNED réglementé). Se référer à la page suivante : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article5712>.

Calendrier de l'affectation

<u>Procédure POESIE</u>	<u>Procédure Liaison province Sud</u>
<p>1 – A compter de fin août 2024 : édition de la fiche d'admission en 6^e à destination des parents</p> <p>2 – Retour de la fiche d'admission 6^e aux directeurs d'école avant la fin septembre 2024</p> <p>3 – Saisie des vœux et des documents justificatifs par les directeurs d'école – avant la fin septembre 2024</p> <p>4 – Du 16 octobre au 25 octobre 2024, les directeurs de collège émettent un avis relatif à toutes les demandes de dérogation de secteur</p> <p>4bis – Du 16 octobre au 25 octobre 2024, les directeurs du privé confirme via POESIE, l'affectation des élèves du public (nord et îles) demandant une inscription dans un établissement privé.</p> <p>5 – Dès le 28 octobre 2024, accès à POESIE par les services du vice-rectorat</p>	<p>1 – A compter du 26 août 2024 : édition de la fiche de liaison 6^e à destination des parents.</p> <p>2 – Retour de la fiche d'admission 6^e aux directeurs d'école avant le 20 septembre 2024</p> <p>3 – Les directeurs d'école transmettent les fiches de liaison et les pièces justificatives à la DERES – Définie par la DERES</p> <p>4 – Du 1er octobre au 11 octobre 2024, la DERES transmet sous format excel les vœux des élèves et transmet les fiches de liaisons ainsi que les pièces justificatives.</p> <p>4bis – Du 16 octobre au 25 octobre 2024, transmission au privé des élèves souhaitant rejoindre un établissement du privé</p> <p>5 – Du 16 au 25 octobre 2024 - Croisement des listings excel avec les listes POESIE</p> <p>6 – Du 21 octobre au 25 octobre 2024 : enquête préparatoire auprès des directeurs de collège, ajout des nouveaux entrants.</p>
<p>Le lundi 4 novembre 2024 : Commission de traitement des dérogation</p>	
<p>Le vendredi 8 novembre 2024 : Publication officielle des affectations</p>	
<p>A partir du 8 novembre 2024 : Période d'inscription administrative (voir consigne par établissement)</p>	
<p>Jusqu'au jeudi 14 novembre 2024 (12h) : Envoi des recours suite à une dérogation refusée.</p>	
<p>Le vendredi 15 novembre 2024 : Examens des recours suite aux décisions de refus de dérogations</p>	

Consignes pour l'inscription administrative dans un collège public

Inscriptions administratives

Bourail - Collège Louis-Léopold DJIET

Coordonnées	Rue des Erythrine BP 96 - 98870 BOURAIL Téléphone (+687) 44 12 52 ce.9830010u@ac-noumea.nc		
Site internet	http://weblldjiet.ac-noumea.nc/		
Consignes pour l'inscription administrative	Les dossiers pour les élèves de CM2 affectés en 6^e à la rentrée 2025 au collège Louis-Léopold Djiet de Bourail seront distribués dans un premier temps le jeudi 24 novembre lors de la réunion d'information au collège. Et dans un second temps à l'école Louise Michel.		
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> • 4 photos d'identité (nom et prénoms au dos) • Photocopie de la carte d'identité des responsables légaux • Photocopie de l'extrait de l'acte de naissance ou copie intégrale du livret de famille • En cas de changement de la situation familiale, fournir une copie du jugement de divorce ou autres documents (jugement du tribunal, palabre...) indiquant qui a la garde de l'enfant (pour les parents divorcés ou séparés). • Justificatif de résidence (- de 3 mois) (facture d'électricité, eau, etc.) ou une attestation de résidence (à retirer à la mairie) <u>sur lequel figure l'adresse physique et/ou morale.</u> • Photocopie des pages des vaccins à jour du carnet de santé • Photocopie des cartes de couvertures sociales à jour (CAFAT/Mutuelle/Aide médicale) • RIB ou RIP. Attention uniquement le compte courant, • Le certificat de radiation (EXEAT) de l'établissement d'origine (seulement pour les inscriptions en cours d'année) • Les 3 derniers bulletins (seulement pour les inscriptions en cours d'année) <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Inscription pour la demi-pension</u> : prévoir les documents en doublant (voir la fiche dans le dossier) 		
Période d'inscription :	Dates	Niveaux	Horaires
	06/12/24	6^e (anciens élèves de CM2 de l'école Louise Michel)	8h-11h / 13h-14h45
	09/12/24	+ 6^e 5^e 4^e 3^e (générale et SEGPA)	8h-11h / 13h-16h
	10/12/24	Provenant d'établissements extérieurs	8h-11h / 13h-16h
Référent au sein du collège :	Logaleï PAUGA - CPE		

Inscriptions administratives

Canala - Collège de Canala et GOD de Kouaoua

Coordonnées	Rue Fritz Persan 98813 - CANALA Téléphone (+687) 42 31 91 Télécopie (+687) 42 30 77 ce.9830419n@ac-noumea.nc									
Site internet	http://webcanala.ac-noumea.nc/									
Consignes pour l'inscription administrative	<p>La présence du/des responsables légaux et de l'élève est obligatoire.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Lieu</th> <th>Dates d'inscription</th> <th>Horaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Collège de CANALA</td> <td>Du lundi 25 novembre au mardi 26 novembre 2024</td> <td>07h30 à 16h30</td> </tr> <tr> <td>GOD de KOUAOUA</td> <td>Du mardi 26 au mercredi 27 novembre 2024</td> <td>08h00 à 1600 (Mardi) 08h00 à 12h00 (Mercredi)</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le bureau du GPE sera aussi présent pour le règlement de l'assurance et des fournitures scolaires.</p>	Lieu	Dates d'inscription	Horaires	Collège de CANALA	Du lundi 25 novembre au mardi 26 novembre 2024	07h30 à 16h30	GOD de KOUAOUA	Du mardi 26 au mercredi 27 novembre 2024	08h00 à 1600 (Mardi) 08h00 à 12h00 (Mercredi)
Lieu	Dates d'inscription	Horaires								
Collège de CANALA	Du lundi 25 novembre au mardi 26 novembre 2024	07h30 à 16h30								
GOD de KOUAOUA	Du mardi 26 au mercredi 27 novembre 2024	08h00 à 1600 (Mardi) 08h00 à 12h00 (Mercredi)								
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<p>→ 1 copie de la couverture sociale à jour (<i>aide médicale, CAFAT, Mutuelle etc...</i>),</p> <p>→ 1 copie du carnet de vaccination/de santé (<i>vaccins à jour</i>),</p> <p>→ 1 copie du livret de famille (<i>Droit Commun et statut civil coutumier si les parents sont mariés</i>), ou soit 1 bulletin de naissance de moins de 3 mois (<i>pour le statut civil coutumier</i>).</p> <p>En cas de divorce ou d'adoption, 1 copie de la décision de jugement désignant le tuteur légal (<i>Droit Commun</i>).</p>									
Période d'inscription :	Du lundi 25 novembre au mercredi 27 novembre 2024									
Référent au sein du collège :	M. EATENE Rolland – CPE +687 81 92 43									

Inscriptions administratives

Dumbéa - Collège Apogoti

Coordonnées	BP 4156 98 839 DUMBEA Téléphone (+687) 277 900 ce.9830698s@ac-noumea.nc
Site internet	http://webapogoti.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<ul style="list-style-type: none"> - Les dossiers d'inscription des élèves de CM2 affectés en 6° à la rentrée 2025 au collège Apogoti seront déposés par la direction dans les écoles primaires concernées. - Ils seront remis par les directrices et directeurs aux parents des élèves affectés au collège pour la rentrée 2025.
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dossier d'inscription renseigné 2. Copie du livret de famille 3. Justificatif de domicile des représentants légaux 4. Notification d'affectation en 6° ou accord de dérogation (si hors secteur) 5. Si les parents sont séparés, dernière ordonnance du J.A.F 6. Copie du carnet des vaccinations 7. Photocopie des cartes de couverture sociale 8. Fiche A.P.E (Association des Parents d'Elèves) : pour commande groupée des fournitures scolaires + assurance scolaire. 9. 1 R.I.B au nom des parents. 10. Un chèque ou des espèces pour l'achat des t-shirts en EPS. 11. 4 photos d'identité.
Période d'inscription :	Les inscriptions se dérouleront au collège Apogoti du lundi 25 au vendredi 29 novembre 2024.
Référent au sein du collège :	Mme Bishop, secrétaire de direction : 27.79.00 Mme Pouahili, secrétaire de gestion : 27.79.13 Mme Martin, C.P.E : 27.79.75

Inscriptions administratives

Dumbéa - Collège d'Auteuil - Edmée VARIN

Coordonnées	113 avenue d'Auteuil BP. KO 243 - 98830 DUMBEA Téléphone (+687) 44 80 80 Télécopie (+687) 44 80 81 ce.9830640d@ac-noumea.nc
Site internet	https://webauteuil.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<p>Les parcours scolaires particuliers sport-études (qui permettent de demander une dérogation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Karaté • Natation (Pôle Espoir) • Hand-ball • Rugby <p>Les dossiers d'inscription seront remis aux familles par les écoles de secteur. <u>Attention</u> : A la rentrée 2025, changement de la carte scolaire sur Dumbéa.</p>
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<p><u>Dossier administratif</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Photocopie du livret de famille ou bulletin de naissance – Photocopie de justificatif de domicile (quittance eaux, électricité ou autres) – Parents séparés : joindre le jugement de garde d'enfant s'il y en a un. – 2 photos d'identité – La notification CEJH (pour les enfants en situation de handicap) <p><u>Dossier intendance</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> – RIB (Relevé d'Identité Bancaire) – Coupon de bourse ou prise en charge CAFAT <p><u>Dossier infirmerie</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Photocopie des vaccins (carnet de santé) – Problème de santé (copie des traitements chroniques et ou bilan orthophonique pour les D.Y.S)
Période d'inscription :	Du 29 novembre au 4 décembre 2024 <ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 29/11 de 8h00 à 12h00 • Lundi 02/12 de 12h00 à 16h00 • Mercredi 04/12 de 8h00 à 12h00
Référent au sein du collège :	La secrétaire de direction, madame ULUTULE Kitiana La CPE, madame POUILLY Stéphanie Le Chef d'établissement, monsieur BEAUTRU Alexandre

Inscriptions administratives

Dumbéa - Collège de Dumbéa-sur-Mer

Coordonnées	10, rue de Picardie 98835 DUMBEA Téléphone (+687) 29 89 00 Télécopie (+687) 29 89 01 ce.9830681y@ac-noumea.nc
Site internet	http://webdsm.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	Le dossier doit être complet au moment de l'inscription (joindre les documents demandés). Et bien vouloir respecter les périodes et horaires d'inscription
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<p><u>Dossier administratif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Bilan scolaire annuel – Attestation niveau A1 – Photocopie du livret de famille ou acte de naissance – Photocopie de la pièce d'identité des responsables légaux – Extrait du jugement de la garde de l'enfant quand il y a séparation des parents – Justificatif de domicile au nom de l'un des responsables légaux (facture d'électricité, OPT, eau...) <p><u>Dossier intendance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Fiche intendance complétée (adresse mail obligatoire) – Relevé d'identité bancaire – Coupon de bourse ou prise en charge CAFAT <p><u>Dossier infirmerie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Fiche infirmerie complétée – Photocopie du carnet de vaccination à jour (obligatoire) – Photocopie des cartes de couvertures sociales
Période d'inscription :	<u>Dorbritz : jeudi 28 novembre de 7h30 à 11h00 uniquement</u> <u>Fong : jeudi 28 novembre de 12h30 à 16h00 uniquement</u> <u>Autres écoles : vendredi 29 novembre de 7h30 à 11h00 uniquement</u>
Référent au sein du collège :	Secrétariat de direction : Lydie GABASTON Tél : 29.89.00

Inscriptions administratives

Dumbéa - Collège de Katiramona Jean Fayard

Coordonnées	43 rue de l'entrée Katiramona BP 504 - 98836 DUMBEA Téléphone (+687) 43 78 80 Télécopie (+687) 43 78 81 ce.9830626n@ac-noumea.nc
Site internet	http://webkatiramona.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<p>Les dossiers d'inscription des élèves de CM2 affectés en 6° à la rentrée 2024 au collège Jean Fayard seront déposés par la direction dans les écoles de secteur du collège (Paul Duboisé, John Higginson, Robert Abel) <u>le mercredi 13 novembre 2024</u>.</p> <p>Le dossier d'inscription doit être dûment renseigné. Il est à rendre au collège signé avec tous les documents demandés et aux dates précisés.</p> <p>Se présenter au collège, avec le dossier, les jours d'inscriptions, les mardi 19 novembre et jeudi 21 novembre de 12h00 à 17 h00.</p>
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> • Dossier d'inscription du collège, • Photocopie du livret de famille <u>ou</u> acte de naissance, • Photocopie des documents officiels du tribunal si tuteur ou garde enfants (en cas de séparation), • Photocopies des cartes d'identité des responsables légaux ou des tuteurs, • Photocopie de l'ensemble des vaccins <u>dans le carnet de santé</u>, • Justificatif de domicile (facture d'électricité, d'eau de moins de 3 mois), • Fiche de renseignements médicaux (complétée, datée et signée) • Fiche intendance + Relevé d'Identité Bancaire, • Dossier scolaire de l'élève, • Notification d'affectation en 6° ou accord de dérogation (si hors secteur) • Attestations de Bourse + Aide de la CAFAT (A fournir à la rentrée) • Fiche A.P.E (Association des Parents d'Elèves) : pour commande groupée des fournitures scolaires + assurance scolaire + tenues réglementaires.
Période d'inscription :	Mardi 19 novembre 12h00 à 17h00 Jeudi 21 novembre de 12h00 à 17h00
Référent au sein du collège :	Mme MALÉ Nathalie Tél : 43 78 80

Inscriptions administratives

Dumbéa - Collège de Koutio Francis Carco

Coordonnées	Avenue de la Vallée BP K0 161 - KOUTIO Téléphone (+687) 41 56 02 Télécopie (+687) 41 54 55 ce.9830474y@ac-noumea.nc
Site internet	http://webkoutio.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	Se présenter au collège les Mardi 26 novembre 2024 & Vendredi 29 novembre 2024
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> • Dossier d'inscription du collège, • Photocopie du livret de famille <u>ou</u> acte de naissance, • Photocopie des documents officiels du tribunal si tuteur ou garde enfants (en cas de séparation), • Photocopies des cartes d'identité des responsables légaux ou des tuteurs, • Photocopie de l'ensemble des vaccins <u>dans le carnet de santé</u>, • Justificatif de domicile (facture d'électricité, d'eau de moins de 3 mois), • Fiche de renseignements médicaux (complétée, datée et signée) • Fiche intendance + Relevé d'Identité Bancaire, • Dossier scolaire de l'élève, • Bulletins trimestriels de l'année écoulée ou avis de passage en 6^{ème}.
Période d'inscription :	Le Mardi 26 novembre 2024 de 7h30 à 15h30 Le Vendredi 29 novembre 2024 de 7h30 à 15h30
Référent au sein du collège :	M. SASSI - Directeur

Inscriptions administratives

Hienghène - Collège Pai-Kaleone

Coordonnées	BP 69 - 98815 HIENGHÈNE Téléphone (+687) 42 83 70 Télécopie (+687) 42 83 71 ce.9830522a@ac-noumea.nc
Site internet	http://webkaleone.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<p>Les inscriptions sont faites auprès du secrétariat et à la vie scolaire De 8h00 à 11h30 et de 13h00 à 16 Du lundi au vendredi Sauf le mercredi de 8h00 à 12h00 et le vendredi de 8h à 15h</p> <p>Le collège exige de rencontrer les nouveaux parents lors des inscriptions pour toutes les explications nécessaires et utiles par rapport au fonctionnement de l'établissement. Une visite établissement des élèves de cm2 (futur élève de 6eme) est aussi organisé par l'établissement en novembre</p>
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	Fiche de santé (imprimé joint à la fiche d'inscription) Copie de la couverture sociale à jour Copie d'identité pour les élèves de 3eme Cotisation de 1000 pour l'adhésion au FSE Bulletin de naissance pour les élèves de 6eme et nouveau élève
Période d'inscription :	Contactez le collège
Référent au sein du collège :	Mme MAMPASSE secrétaire ou Monsieur Levy CPE

Inscriptions administratives

Houailou - Collège de Wani

Coordonnées	Route territorial n°3 - Wani BP 51 - 98816 HOUAILOU Téléphone (+687) 42 51 82 Télécopie (+687) 42 37 59 ce.9830418m@ac-noumea.nc
Site internet	http://webwani.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	Venir avec le dossier d'inscription au collège. Le dossier sera distribué directement dans les écoles.
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	Certificat de naissance ou copie du livret de famille. Carte d'identité à jour. Carnet de vaccination. Carte de couverture sociale. Assurance scolaire. Eventuellement compte-rendu de jugement pour l'autorité parentale.
Période d'inscription :	Contactez le collège
Référent au sein du collège :	M. NEPOROZE Ronny Mme GUILLEMONT Emilie

Inscriptions administratives

Koné - Collège de Koné

Coordonnées	lot.Internat - BP 14 - 98860 KONÉ Téléphone (+687) 47 22 63 Télécopie (+687) 47 74 13 ce.9830278k@ac-noumea.nc
Site internet	http://webkone.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	Inscription 6 ^{ème} 2025 Dossiers papiers d'inscription 6 ^{ème} données dans les écoles du secteur le 6 novembre 2024.
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> - Assurance scolaire - Justificatif d'adresse (facture d'eau, d'électricité, etc.) - Livret de famille ou extrait d'acte de naissance - carnet de santé (copie des vaccins) - 4 photos d'identité - copie du jugement de divorce - Relevé d'identité bancaire
Période d'inscription :	Le 25 et 26 novembre 2024 Matin : 8h-10h30 – Après-midi : 13h-15h30
Référent au sein du collège :	Mme BOURAT Marina – secrétariat de direction

Inscriptions administratives

Koné - Collège de Païamboué

Coordonnées	BP 676 - 98860 KONÉ 1158 avenue Jimmy Welepane Téléphone (+687) 44.92.42 ce.9830691J@ac-noumea.nc
Site internet	http://webpaiamboue.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	Informations à venir
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Justificatif de résidence précisant l'adresse physique des responsables légaux (<i>facture d'électricité, eau, bail...</i>) <input type="checkbox"/> Photocopie du livret de famille ou Extrait de naissance <input type="checkbox"/> Photocopie des vaccinations du carnet de santé ou Certificat des vaccinations à jour <input type="checkbox"/> Photocopie de jugement de divorce ou Décharge parentale (<i>pour les parents divorcés/séparés</i>) <input type="checkbox"/> 3 photos d'identité (<i>nom et prénom au verso</i>) <input type="checkbox"/> Attestation d'assurance scolaire (A fournir à la rentrée au plus tard) <p><u>+Pièces à fournir pour une inscription à la cantine</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Photocopie de la carte d'identité du responsable financier <input type="checkbox"/> RIB du responsable financier <p>Attestations de Bourse + Aide de la CAFAT (A fournir à la rentrée</p>
Période d'inscription :	Contactez le collège
Référent au sein du collège :	Mme Clarisse LETOCART - SECRETARIAT DE DIRECTION

Inscriptions administratives

Koumac - Collège de Koumac

Coordonnées	Rue Willy Bouarat - BP 22 98850 KOUMAC Téléphone (+687) 47 62 81 Télécopie (+687) 47 60 20 ce.9830007r@ac-noumea.nc
Site internet	https://webkoumac.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	Informations à venir
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire d'inscription ci-joint dûment rempli avec une photo d'identité. • 2 fiches médicales (avec les copies demandées : vaccins + couverture sociale) • Bulletin d'adhésion au FSE et le paiement (1250 frcs) • Attestation d'assurance (si assurance personnelle) • Pièce d'identité ou copie livret de famille ou extrait d'acte de naissance • Photocopie de l'attestation de la JDC (Journée défense citoyenneté) • Paiement : tenu réglementaire (collège : 9550 frcs – ALP : 9000 frcs)
Période d'inscription :	Contactez le collège
Référent au sein du collège :	Madame DELHUMEAU Nadiège (secrétaire)

Inscriptions administratives

La Foa - Collège Théodore Kawa Braïno

Coordonnées	BP 38 - 98880 LA FOA Téléphone (+687) 44 33 04 Télécopie (+687) 44 30 27 ce.9830009t@ac-noumea.nc
Site internet	http://weblafoa.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<p>Les dossiers d'inscription seront déposés dans les écoles primaires de secteur quelques semaines avant le jour de l'inscription.</p> <p>Les uniformes et l'assurance scolaire devront être réglés le jour de l'inscription (les tarifs seront inscrits sur le dossier)</p> <p>Les poches de fournitures seront proposées à la vente de jour de l'inscription.</p>
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<p>2 photos d'identité</p> <p>Copie des couvertures sociales (cafat, mutuelle, aide médicale ..)</p> <p>Copie du carnet de vaccination à jour</p> <p>Copie intégrale du livret de famille</p> <p>Justificatif de résidence (datant de moins de 3 mois)</p> <p>Acte du jugement ou autre justificatif en cas de séparation</p> <p>Fiche infirmerie et fiche intendance qui se trouvent dans le dossier d'inscription</p>
Période d'inscription :	4, 5 et 6 décembre
Référent au sein du collège :	CPE et vie scolaire

Inscriptions administratives

Lifou - Collège Laura Boula et GOD de Mou

Coordonnées	Tribu de Hnassé BP 33 - 98820 WE - LIFOU Téléphone (+687) 45 50 20 Télécopie (+687) 45 50 26 ce.9830357w@ac-noumea.nc
Site internet	http://webboula.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	Merci de respecter la date de la chaîne d'inscription pour l'entrée de votre enfant en 6 ^{ème} . En effet, ce jour-là, sont présents les différents services du collège (Principale, Vie Scolaire, Secrétariat, Infirmière) afin de pouvoir vous accueillir de façon spécifique.
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> – 1 copie de la pièce d'identité – 1 copie du livret de famille ou 1 extrait d'acte de naissance – 1 copie de la couverture sociale (cafat, mutuelle, AMG) – 1 copie des pages de vaccinations (carnet de santé)
Période d'inscription :	Contactez le collège
Référent au sein du collège :	Mme CICA Christine, Secrétaire

Inscriptions administratives

Maré - Collège de La Roche

Coordonnées	LA ROCHE - 98878 TADINE- MARÉ Téléphone (+687) 45 40 49 Télécopie (+687) 45 40 40 ce.9830482g@ac-noumea.nc
Site internet	http://weblaroche.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	Les parents doivent venir au collège pour les inscriptions.
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> -Copie d'une pièce d'identité -Copie du livret de famille -Couverture sociale (cafat, mutuelle ou AMG) -Etat des vaccinations à jour (à demander au dispensaire) -Dossier d'inscription dûment renseigné (fourni par l'école ou disponible au collège)
Période d'inscription :	Contactez le collège
Référent au sein du collège :	-Secrétaires et CPE

Inscriptions administratives

Maré - Collège de Tadine

Coordonnées	BP 117 - 98828 TADINE - MARÉ Téléphone (+687) 45 41 31 Télécopie (+687) 45 42 69 ce.9830414h@ac-noumea.nc
Site internet	http://webtadine.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<p>Les inscriptions pour l'entrée en classe de sixième au collège de Tadine se dérouleront selon le planning suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi 25/11, de 07h30 à 11h 30 et de 13h à 16h00 • Mardi 26/11, de 07h30 à 11h 30 et de 13h à 16h00 <p>Lors de ces deux jours, vous pourrez rencontrer les secrétaires du collège et de l'internat et un représentant de l'Association des Parents d'Elèves. L'assistante sociale et l'infirmier ne seront présents que le lundi 25/11, ce jour est donc à privilégier.</p> <p>Le dossier d'inscription sera à compléter sur place. Pour inscrire votre enfant, il faut qu'il soit affecté dans le collège.</p>
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Photocopie de la pièce d'identité de votre enfant <input type="checkbox"/> Photocopie de l'extrait de l'acte de naissance de votre enfant <u>venant de la mairie</u> et non du livret de famille. <input type="checkbox"/> L'état des vaccinations (s'obtient gratuitement au dispensaire où est suivi votre enfant) <input type="checkbox"/> 2 photos d'identités <input type="checkbox"/> 500 F pour l'adhésion au FSE <input type="checkbox"/> 1450 F assurance scolaire et adhésion à l'association des parents d'élèves. <input type="checkbox"/> Photocopie de la carte d'assuré CAFAT et mutuelle OU de la carte d'aide médicale. <input type="checkbox"/> Adhésion facultative à l'association sportive de collège (Licence à 2000f). <input type="checkbox"/> Pack des fournitures scolaires proposé par l'APE (3000F en 2024).
Période d'inscription :	Du lundi 25 novembre au vendredi 29 novembre 2024
Référent au sein du collège :	Laurence YEIWENE, secrétariat du collège

Inscriptions administratives

Mont-Dore - Collège de Boulari

Coordonnées	BP 722 - 98 810 MONT-DORE Téléphone (+687) 43 58 58 Télécopie (+687) 43 56 88 ce.9830384a@ac-noumea.nc
Site internet	http://webboulari.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<p>Les dossiers d'inscription pour les sixièmes seront déposés dans toutes les écoles primaires publiques du Mont-Dore.</p> <p>Les directeurs des écoles primaires remettront le dossier d'inscription directement aux parents à compter du 15 novembre.</p>
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<input type="checkbox"/> Dossier d'inscription dûment rempli et signé. <input type="checkbox"/> Dossier scolaire de CM2 (si non remis par les écoles) / Avis de passage en 6 ^{ème} <input type="checkbox"/> Photocopie du livret de famille ou acte de naissance <input type="checkbox"/> Photocopie des documents officiels du tribunal : - si TUTEUR - si DIVORCE (garde des enfants) <input type="checkbox"/> Photocopie des cartes d'identité ou passeport des responsables légaux ou des tuteurs <input type="checkbox"/> Photocopie de l'ensemble des vaccins <u>dans le carnet de santé</u> <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile - <u>3 mois</u> (facture électricité, de téléphone, etc...) + attestation d'hébergement (si la facture n'est pas à votre nom) <input type="checkbox"/> Fiche de renseignements médicaux (complétée et signée) <input type="checkbox"/> Fiche intendance + RIB (pour remboursement uniquement car pas de prélèvement).
Période d'inscription :	Mercredi 27 novembre 2024 – de 7h30 à 11h30 Judi 28 novembre 2024 – de 7h30 à 11h30 / 13h à 16 Vendredi 29 novembre 2024 – de 7h30 à 11h30 / 13h à 16h
Référent au sein du collège :	M. LENGAGNE Ludovic – Directeur-adjoint Tél : 43.58.58 Mail : ce.983.0384a@ac-noumea.nc

Inscriptions administratives

Mont-Dore - Collège de Plum

Coordonnées	BP 5262 - 98875 Mont DORE - PLUM Téléphone (+687) 41 09 00 Télécopie (+687) 41 61 90 ce.9830624l@ac-noumea.nc
Site internet	http://webplum.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	Les dossiers d'inscription seront distribués aux parents lors des soirées de présentation du collège dans les écoles : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 04/11/2024 : Ecole de PLUM de 16h30 à 17h30 ➤ 05/11/2024 : Ecole la BRIQUETERIE de 16h00 à 17h00 ➤ 07/11/2024 : Ecole du VALLON-DORE de 16h30 à 17h30 ➤ 07/11/2024 : Ecole la RIZIERE, les dossiers seront déposés à l'école.
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> – Photocopie du livret de famille dans son intégralité (pages des parents et de tous les enfants). – En cas de séparation des parents, photocopie de l'extrait du jugement de divorce sur lequel est stipulé à qui est confiée la garde des enfants. – 3 photos d'identité récentes avec le nom de l'élève au verso. – Photocopies des pages de vaccination. – RIB (obligatoire) – Attestation de bourse – Attestation CAFAT – Photocopie d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) : facture d'eau ou d'électricité, quittance de loyer, contrat de bail.
Période d'inscription :	Inscription le samedi 30 novembre 2024 de 8h00 à 12h00
Référent au sein du collège :	Mme Patricia BADIN, le Principal du collège

Inscriptions administratives

Nouméa - Collège de Kaméré

Coordonnées	100, route de la Baie des Dames Ducos BP 7292 - 98 801 NOUMÉA CEDEX Téléphone (+687) 26 11 66 Télécopie (+687) 26 02 40 ce.9830524c@ac-noumea.nc
Site internet	http://webkamere.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<ul style="list-style-type: none"> – Le dossier d'inscription (distribué dans les écoles) devra être déposé au secrétariat dûment rempli et signé (+ la fiche pour la restauration) durant la période d'inscription citée ci-dessous, – Les photocopies réclamées au dos du dossier d'inscription doivent être jointes obligatoirement lors de l'inscription, – L'assurance élève est obligatoire, – La fiche infirmerie devra être dûment remplie et déposée le jour de l'inscription à l'infirmerie, accompagnée obligatoirement du carnet de vaccins à jour, – Pour tout élève volontaire, une autorisation parentale pour l'EPS du mercredi après-midi ainsi qu'une adhésion au FSE du collège seront à déposer remplies et signées à l'inscription. <p><u>Le collège ne fait pas les photocopies !</u></p>
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de domicile du responsable (facture EEC ou Calédonienne des Eaux), • Photocopie du livret de famille ou bulletins de naissance des parents et de l'enfant à inscrire, • Attestation de bourse, • Fiche infirmerie + carnet de vaccins à jour à remettre à l'infirmière du collège • Fiche restauration + <u>RIB ou RIP (compte courant uniquement)</u> • Photocopies de la couverture sociale (CAFAT, aide médicale, Mutuelle.) • 2 photos <u>récentes</u> de l'élève à inscrire (+ nom-prénom de l'élève inscrits au verso.
Période d'inscription :	Lundi 18 novembre de 7h30 à 11h15 et de 13h à 16h Mardi 19 novembre de 7h30 à 11h15 et de 13h à 16h Mercredi 20 novembre de 7h30 à 11h
Référent au sein du collège :	Mme DERRIEN (Secrétaire de la direction). Tél. : 26 11 66

Inscriptions administratives

Nouméa - Collège de Magenta

Coordonnées	34 rue Rolly - Magenta BP MGA 02 - 98802 NOUMÉA CEDEX Téléphone (+687) 25 28 68 Télécopie (+687) 25 29 43 ce.9830356v@ac-noumea.nc
Site internet	http://webmagenta.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<u>L'inscription ne sera effective qu'une fois le dossier complet remis à l'administration du collège.</u>
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ol style="list-style-type: none"> 1) La fiche d'inscription dûment complétée et signée (Recto Verso), 2) Une copie de la quittance d'électricité du responsable légal (de moins de 3 mois) : c'est cette adresse qui définit le collège de secteur de l'enfant ; <u>une attestation de logement ne constitue pas un justificatif de domicile,</u> 3) Un document attestant l'état civil : photocopie <u>intégrale</u> du ou des livrets de famille prioritairement, 4) Le cas échéant <u>pour les parents séparés</u> : une copie du jugement attestant des modalités de garde de l'enfant, voire de l'autorité parentale ; ou en l'absence de jugement, un courrier conjointement écrit et signé des 2 parents stipulant les modalités de l'accord amiable relatif à la garde de l'enfant, 5) Le cas échéant, en cas de remariage de l'un des parents, la photocopie du nouveau livret de famille, 6) La fiche d'Infirmierie à l'attention des parents dûment complétée, 7) La photocopie du carnet de santé attestant la mise à jour des vaccinations obligatoires, 8) Un relevé d'identité bancaire (RIB), 9) Une cotisation au foyer socio-éducatif du collège à l'ordre du FSE du Collège de Magenta pour la contribution aux déplacements sportifs, sorties, voyages éducatifs et activités diverses, 10) Deux photographies d'identité (indiquer au verso le nom et le prénom de l'élève). 11) Un courrier précisant les possibilités de demande de regroupement d'élèves.
Période d'inscription :	Du 12 au 15 novembre 2024 de 7h30 à 11h30 / de 13h à 15h
Référent au sein du collège :	Mme Daina KOBİ

Inscriptions administratives

Nouméa - Collège de Normandie

Coordonnées	Lot. 78 - Rue Georges Lèques NOUMÉA BP 1746 - 98874 Pont des Français Téléphone (+687) 41 32 50 Télécopie (+687) 41 32 51 ce.9830538t@ac-noumea.nc
Site internet	http://webnormandie.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<p>Les dossiers d'inscription seront déposés aux écoles de secteur à compter du lundi 4 novembre. Les directeurs d'école distribueront les dossiers <u>uniquement aux parents relevant du secteur du collège de Normandie. Les parents ayant demandé une dérogation pour le collège de Normandie devront attendre le résultat de la commission de dérogation qui se tiendra le vendredi 15 novembre.</u></p> <p>Les parents dont la dérogation a été accordée viendront retirer un dossier d'inscription directement au collège (apporter l'avis de dérogation).</p>
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> – Photocopie complète du livret de famille (parents et tous les enfants) – En cas de divorce, placement, foyer : extrait de jugement mentionnant le nom du/des responsables (s) de la garde des enfants, – Justificatif de domicile (copie d'une facture...) pour les 2 parents <u>si garde alternée</u> – 3 photos d'identité (au dos le nom et prénom de votre enfant + son niveau : 6è, 5è, 4è ou 3è) – Photocopies des pages du carnet de santé sur lesquelles sont mentionnées les vaccinations obligatoires ou certificat de contre-indication <p>En plus pour les élèves déjà scolarisés dans un autre collège :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Photocopies des 3 derniers bulletins scolaires – Certificat de radiation du chef d'établissement du précédent collège
Période d'inscription :	Du lundi 18 novembre au jeudi 21 novembre (7h30-11h30 / 12h15-16h) Rappel : seul les responsables légaux peuvent procéder à l'inscription.
Référent au sein du collège :	Madame MASSIAS (secrétaire) Téléphone : 41.32.50

Inscriptions administratives

Nouméa - Collège de Tuband

Coordonnées	24 rue Louis Boucher Quartier de N'GEA BP 32001 - 98897 NOUMÉA CEDEX Téléphone (+687) 27 35 27 Télécopie (+687) 27 35 08 ce.9830649n@ac-noumea.nc
Site internet	http://webtuband.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	Dossier d'inscription à ramener au collège le Jeudi 28 Novembre 2024, entre 16h30 et 19h, uniquement sur RDV : <ul style="list-style-type: none"> - en flashant le QR code sur le dossier d'inscription en appelant le secrétariat de direction au 27.35.27 en cas de problème
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<p><u>Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT – pour le secrétariat</u></p> <p>Ce dossier soigneusement rempli et signé</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 photos d'identité RECENTES (nom et prénom de l'élève indiqué au dos) - Copie complète du livret de famille - Justificatif de domicile (document permettant de justifier l'adresse de la famille) datant de moins de 3 mois <u>Une attestation de logement n'est pas un justificatif de domicile</u> - Droit et l'utilisation à l'image et de l'enregistrement de la voix - Fiche options - Fiche Santé (Recto-Verso) signée - Photocopie des vaccins <p>Si parents divorcés ou séparés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - photocopie de l'acte de garde légal - autorisation d'inscription de la part des 2 parents <p>Si le responsable de l'élève n'est pas le parent biologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit 1 photocopie de l'acte d'adoption, - Soit 1 photocopie de la délégation d'autorisation d'autorité parentale, - Soit 1 photocopie de la tutelle ou de la décision de placement pour les familles d'accueil agréées par la DPASS <p>Si concerné : PAI / APTA / PPS</p> <p>Si Demi-Pensionnaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règlement intérieur des élèves au réfectoire - Fiche financière <p><u>A remettre au FSE:</u></p> <p>Fiche d'adhésion au FSE : donne accès aux ateliers du midi</p> <p><u>A remettre aux associations de parents d'élèves :</u></p> <p>Adhésion et commandes APE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obligatoire : tee-shirt EPS - Facultatif : casier, assurance scolaire <p>Adhésion et commandes GPE :</p> <p>Facultatif : achat groupé fournitures scolaires, assurance scolaire</p>
Période d'inscription :	Le Jeudi 28 Novembre 2024
Référent au sein du collège :	Mme Levie Achten – Principale Adjointe

Inscriptions administratives

Nouméa - Collège des Portes de Fer

Coordonnées	BP MGA 19 - 98802 NOUMÉA CEDEX Téléphone (+687) 25 71 71 Télécopie (+687) 25 71 72 ce.9830625m@ac-noumea.nc
Site internet	http://webportesdefer.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<p>L'inscription doit être obligatoirement faite par un responsable légal de l'élève. Nous n'accepterons aucun dossier remis par un élève, grand frère ou grande sœur ni la tantine et le tonton.</p> <p>Une copie du calendrier a été mise dans chaque dossier d'inscription pour les parents (écoles Albert Perraud, Mathilde BROQUET, Robert BURCK et Jacques TROUILLOT).</p> <p>Pour les élèves entrants des autres écoles, les parents devront retirer au collège le dossier d'inscription.</p>
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<p>1 photocopie du livret de famille (parents + élève concerné par l'inscription) 1 photocopie de justificatif de domicile récent 1 relevé d'identité bancaire ou postal 1 photocopie du carnet de vaccination (à jour) 4 photos d'identité (nom, prénom, classe au dos)</p> <p><i>Je vous invite à vous munir de copies de vos pièces</i></p>
Période d'inscription :	Du mardi 12 novembre au vendredi 15 novembre 2024 de 7h30 à 11h30 et de 12h30 à 15h30 (lundi - mardi - jeudi - vendredi) de 7h30 à 11h30 (mercredi)
Référent au sein du collège :	Mme la secrétaire de direction Tél : 25/71/71 ou 25/71/76 Mail : ce.9830625m@ac-noumea.nc

Inscriptions administratives

Nouméa - Collège Georges Baudoux

Coordonnées	1, avenue des Frères Carcopino -Pointe de l'Artillerie BP 1794 - 98845 NOUMÉA CEDEX Téléphone (+687) 24 26 50 Télécopie (+687) 27 38 94 ce.9830004m@ac-noumea.nc
Site internet	http://webbaudoux.ac-noumea.nc/
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> • Dossier d'inscription complété et signé • 4 photos d'identité (préciser au dos de chaque photo le nom, prénom de l'élève • Photocopie du livret de famille complet (parents + enfants) et pour les parents divorcés : • Photocopie de la décision du Tribunal attestant la garde de l'enfant ou tout document officiel précisant une situation particulière. • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Fiche de renseignement vie scolaire complétée et signée • Dossier infirmerie : photocopie de la couverture sociale, photocopie des 3 pages de vaccination du carnet de santé » • Dossier intendance : Fiche d'inscription à la demi-pension complétée et signée, règlement intérieur de la demi-pension signé par les responsables légaux et l'élève, R • Formulaire Association des Parents d'élèves (APE) avec le règlement (espèces ou chèque), adhésion APE, assurance scolaire, t-shirt EPS ; casier.... • Foyer socioéducatif, le montant de l'adhésion est de 1000f pour un enfant et 2000f pour 2 enfants et plus, en espèces ou en chèque (aide au financement de sorties, projets, ateliers, récompenses
Période d'inscription :	Jeudi 5 décembre 2024 de 7h30 à 16h
Référent au sein du collège :	La directrice

Inscriptions administratives

Nouméa - Collège Jean Mariotti

Coordonnées	15 rue Pierre Sauvan - Anse-Vata BP 8188 - 98807 NOUMÉA CEDEX Téléphone (+687) 26 27 74 sec.adj.9830277j@ac-noumea.nc
Site internet	http://webmariotti.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<p><u>Mercredi 27/11/2024 – 13h – 17h</u> Ecoles Yvonne Dupont, Fernande Leriche et Jean Mermoud</p> <p><u>Mercredi 04/12/2024 – 13h – 17h</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dérogations - Autres inscriptions secteur - Recours acceptés <p>LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SERONT REMIS AUX FAMILLES EN AMONT PAR L'ECOLE</p>
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	Voir liste récapitulative sur le dossier d'inscription
Période d'inscription :	Mercredi 27 novembre 2024 Mercredi 4 décembre 2024
Référent au sein du collège :	Madame Vanessa CALVET Secrétariat de la Principale Adjointe

Inscriptions administratives

Ouégoa - Collège de Ouégoa

Coordonnées	BP 47 - 98821 OUEGOA Téléphone (+687) 42.65.90 Télécopie (+687) 42.65.94 ce.9830632v@ac-noumea.nc
Site internet	http://webouegoa.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Les fiches d'inscription, de santé et d'infirmerie et d'autorisation pour les sorties scolaires seront transmises aux écoles de secteur en amont de la date retenue. • Les parents se présentent ensuite au collège de Ouégoa le jour des inscriptions avec les fiches remplies et les pièces à fournir
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> – Fiche d'inscription – Photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance ou document justifiant la garde légale de l'enfant – Justificatif de domicile (facture d'électricité ou de téléphone ou quittance de loyer ou attestation d'hébergement avec une copie de la pièce d'identité de l'hébergeur) – Photocopie du carnet de santé (partie vaccinations) – Photocopie de la carte d'assuré à jour – Fiche santé – Fiche infirmerie – 2 photos d'identité – RIB
Période d'inscription :	Mercredi 4 décembre 2024 de 8h30 à 11h30
Référent au sein du collège :	M. Christophe Kumm, directeur de collège

Inscriptions administratives

Ouvéa - Collège Shéa Tiaou

Coordonnées	Tribu de Lekiny BP 18 - FAYAOUE - 98814 OUVEA Téléphone (+687) 45 45 70 Télécopie (+687) 45 19 58 ce.9830639c@ac-noumea.nc
Site internet	http://webouvea.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<ul style="list-style-type: none"> – Pour l'école publique de Fayaoué : dossier d'inscription remis par la directrice aux élèves de CM2 – Pour les écoles privées : le dossier est à récupérer directement auprès du secrétariat du collège
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> – Dossier d'inscription – Livret de famille – Carnet de santé – Pièce d'identité
Période d'inscription :	A partir du 25 novembre 2024
Référent au sein du collège :	Mme ALOSIO, Secrétaire

Inscriptions administratives

Païta - Collège Gabriel Païta (Païta Nord)

Coordonnées	RT1 - Quartier ONDEMIA BP 82 - 98890 PAITA Téléphone (+687) 44 67 00 Télécopie (+687) 44 67 06 ce.9830656w@ac-noumea.nc
Site internet	http://webondemia.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	1 – Distribution des dossiers d'inscription dans les écoles de secteur : 12-14-15 novembre 2024 2 – Respect des dates et horaires d'inscription sont impératifs 3 – Le dépôt du dossier d'inscription se fait obligatoirement par un des parents ou tuteur légal 4 – Tout dossier incomplet ne sera pas traité et remis aux parents
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<input type="checkbox"/> Dossier d'inscription dûment rempli et signé par les 2 parents ou le tuteur légal. <input type="checkbox"/> 2 photos d'identité (1 pour le dossier d'inscription + 1 pour la fiche infirmerie). <input type="checkbox"/> Photocopie intégrale du livret de famille (parents + tous les enfants). <input type="checkbox"/> En cas de séparation des parents : photocopie du jugement concernant la garde de l'enfant. <input type="checkbox"/> Justificatif d'adresse : facture d'Enercal (électricité) ou de la CDE (eau) ou de l'OPT (téléphone) ou des ordures ménagères. <input type="checkbox"/> Autorisation du droit à l'image. <input type="checkbox"/> Fiche santé-infirmerie (partie non confidentielle et confidentielle) à remplir et signer par les parents ou tuteur légal (<i>ne pas voir le médecin traitant</i>). <input type="checkbox"/> Photocopie de la partie « Vaccinations » du carnet de santé de l'élève. <input type="checkbox"/> Photocopie des cartes de couverture sociale (CAFAT, Aide médicale ou mutuelle). <input type="checkbox"/> RIB du responsable qui paie les frais scolaires et qui perçoit les aides. <input type="checkbox"/> Certificat de radiation <u>obligatoire</u> à demander auprès de l'ancienne école / collège. <input type="checkbox"/> Bulletin d'inscription Foyer socio-éducatif (FSE) et règlement <input type="checkbox"/> Bulletin d'inscription à l'association sportive (AS) et règlement
Référent au sein du collège :	Mme KUILAGI Jocelyne

Inscriptions administratives

Païta - Collège Louise Michel

Coordonnées	Route Territoriale N°1 - Gadji BP 83 - 98890 PAITA Téléphone (+687) 35 21 50 Télécopie (+687) 35 21 51 ce.9830616c@ac-noumea.nc
Site internet	http://weblmichel.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	Les dossiers d'inscriptions seront déposés dans les écoles primaires de Païta le jeudi 14 novembre 2024, ils devront être déposés par les parents complets au collège le lundi 25 novembre, mardi 26 novembre et jeudi 28 novembre 2024. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Photocopie complète du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'élève 2. Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité ou d'ordures ménagères) 3. Pour les parents séparés : joindre la copie du jugement de garde d'enfant 4. Certificat de radiation (de l'école primaire) 5. Un RIB (relevé d'identité bancaire), obligatoire pour les remboursements 6. Photocopies des pages de vaccination à jour du carnet de santé 7. Photocopie des cartes de couvertures sociales (cafat, mutuelles, aide médicale...) 8. Attestation d'assurance scolaire de l'élève (auprès de votre compagnie d'assurance) 9. 2 photos d'identité
Période d'inscription :	<u>Lundi 25 novembre, mardi 26 novembre et jeudi 28 novembre 2024</u> <u>De 8h à 11h30 et 13h à 16h</u>
Référent au sein du collège :	Mme ROUSSEAU Tél : 35 21 50, faites le 2.

Inscriptions administratives

Poindimié - Collège Raymond Vauthier

Coordonnées	BP 2 - 98822 POINDIMIE Téléphone (+687) 42 72 76 Télécopie (+687) 42 71 53 ce.9830008s@ac-noumea.nc
Site internet	http://webvauthier.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<p>Les dossiers d'inscription vous seront remis par les écoles au mois de novembre.</p> <p>Prévoir la somme de 8000 CFP pour l'achat de la tenue obligatoire (veste + tee-shirt)</p> <p>Prévoir aussi la cotisation à l'APE (600 CFP) et à l'assurance scolaire 600 (CFP).</p> <p>Informations de la rentrée 2024, données à titre informatif</p>
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> – Acte de naissance ou photocopie du livret de famille. – Photocopie d'une facture Enercal. – Photocopie des vaccins obligatoires.
Période d'inscription :	Les horaires seront précisés sur les dossiers d'inscription qui seront disponibles ultérieurement dans les écoles.
Référent au sein du collège :	Mme NAUD Melynda Secrétaire de direction. 42.72.76

Inscriptions administratives

Poya - Collège Essau Voudjo

Coordonnées	Lot 322 - section du lot 19 BP 81 - 98827 POYA Téléphone (+687) 47 12 11 Télécopie (+687) 42 39 65 ce.9830493u@ac-noumea.nc
Site internet	http://webpoya.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<p>Cette inscription doit se faire impérativement par les parents ou les responsables légaux de l'enfant.</p> <p><u>ATTENTION ! TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE. Les parents sont donc priés de respecter les délais. IMPORTANT</u> : Seuls les élèves inscrits sur les listes de rentrée seront admis en cours et recevront le certificat de scolarité servant de justificatif pour le versement des allocations familiales CAFAT.</p>
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Fiche de radiation de l'établissement d'origine (classes de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème) sauf le primaire. <input type="checkbox"/> Un justificatif de l'adresse, récent de moins de 3 mois (Facture d'eau ou d'électricité ou certificat de résidence établi par la Mairie). <input type="checkbox"/> Copie du livret de famille (Page avec l'identité père / mère et l'enfant) ou copie de l'extrait de naissance <input type="checkbox"/> Copie de la carte d'identité du responsable légal. <input type="checkbox"/> Copie des pages de vaccination à jour du carnet de santé de l'élève. <input type="checkbox"/> Copie des couvertures sociales (Cafat / Mutuelle / Aide médicale). <input type="checkbox"/> Copie de la carte d'identité ou du passeport de l'élève pour l'examen au DNB (uniquement pour les 3èmes) Si votre enfant ne possède pas encore de carte d'identité, merci d'en faire la demande auprès de la Mairie. <input type="checkbox"/> Copie du jugement de divorce ou autres documents indiquant la garde de l'enfant (pour les parents divorcés ou séparés). <input type="checkbox"/> Pour les élèves âgés de 16 ans : une copie de l'Attestation de recensement (JAPD).
Période d'inscription :	Jeudi 28 novembre 2024 – de 8h à 11h et de 13h à 16h Vendredi 29 novembre 2024 – de 8h à 11h et de 13h à 14h
Référent au sein du collège :	Carole PALADINI, secrétaire de direction

Inscriptions administratives

Thio - Collège La colline

Coordonnées	Plateau sportif Thio village BP 28 - 98829 THIO Téléphone (+687) 44 52 87 Télécopie (+687) 44 50 53 ce.9830355u@ac-noumea.nc
Site internet	http://weblacolline.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	LE COLLEGE NE FAIT PAS DE COPIE, A LA CHARGE DES RESPONSABLES LEGAUX. DOSSIER INCOMPLET, PAS D'INSCRIPTION
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fiche individuelle d'état civil ou extrait d'acte de naissance (obligatoire) 2. 2 photos d'identités (obligatoires) 3. Copie de vaccinations à jour (carnet de santé) (obligatoire) 4. Photocopie de la prise en charge (CAFAT, mutuelle ou aide médicale à jour) 5. Compléter la fiche de santé (obligatoire) 6. Une lettre de délégation de responsabilité à la famille d'accueil, en cas de placement de l'enfant dans une famille de Thio 7. La décision d'orientation (passage en 6^{ème}, passage en 5^{ème}, ...) pour les élèves non originaires de l'école primaire « Le Alizés » 8. Renseignez la fiche de renseignements à l'avance
Période d'inscription :	Contactez le collège
Référent au sein du collège :	Badrizamane MESELLEM, Directeur

Inscriptions administratives

Yaté - Collège de Yaté

Coordonnées	BP 10 - 98834 YATÉ Téléphone (+687) 35 43 55 ce.9830477b@ac-noumea.nc
Site internet	http://webyate.ac-noumea.nc/
Consignes pour l'inscription administrative	<p>Un dossier d'inscription sera transmis au début du mois de novembre aux directrices et directeurs des écoles élémentaires. Ces dossiers seront ensuite transmis aux familles.</p> <p>Le jour de l'inscription, le personnel du collège sera présent pour aider les familles qui le souhaitent à compléter les dossiers.</p> <p>Le lundi 18 novembre, les familles seront accueillies par l'adjointe gestionnaire, la Conseillère Principale d'Education, l'infirmière, l'assistante sociale et le principal du collège.</p>
Pièces à fournir le jour de l'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> – Dossier d'inscription fourni par l'école élémentaire – Livret de famille – Pièce d'identité de l'élève – Carnet de santé – 2 photos d'identité
Période d'inscription :	Le lundi 18 novembre de 9h à 15h
Référent au sein du collège :	M. Alexis Holtz, principal, 35 43 55